



Calendrier MAS 2021

Etat au 01.09.2022

14 novembre 2022	Début du relevé MAS Hotline MAS ouverte sans interruption: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
À partir de mi-janvier 2023	Courrier de relance aux cabinets médicaux et centres ambulatoires Courrier aux entreprises n'ayant pas encore transmis le questionnaire.
28 février 2023	Fin du relevé
Mi-mars 2023	Courrier de rappel à tous les cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires
Fin mars 2023	Relance par e-mail aux cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires Uniquement aux entreprises ayant déjà rempli une partie du questionnaire.
13 avril 2023	Le système informatique sera mis hors service dès 12h00 Après ce délai, il ne sera plus possible d'accéder à l'eQuestionnaire ou de soumettre les données MAS 2021.
À partir d'août 2023	Données MAS 2021 mises à disposition à des fins de surveillance légale Conformément à l'art. 30c OAMal (Règlement de traitement - Données des fournisseurs de prestations selon l'art. 59a LAMal).
Début octobre 2023	Publication des résultats MAS 2021 Les données MAS 2021 sont à disposition pour une utilisation à fins statistiques (art. 23 LAMal et LSF).